



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/S-9/1
8 janvier 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Neuvième session extraordinaire
9 janvier 2009

Lettre datée du 6 janvier 2009, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, en sa qualité de Président du Groupe des États arabes et de Coordonnateur du Groupe africain, le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'ONUG, en sa qualité de Coordonnateur de l'Organisation de la Conférence islamique, et le Représentant permanent de Cuba auprès de l'ONUG, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés

Nous avons l'honneur par la présente de vous demander, au nom du Groupe des États arabes, du Groupe africain, du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des pays non alignés, de convoquer une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme le 9 janvier 2009, en vue d'examiner les «Graves violations des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, notamment la récente agression contre la bande de Gaza occupée».

Les membres de ces groupes qui sont actuellement membres du Conseil des droits de l'homme sont les suivants: Égypte, Cuba, Pakistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Qatar, Jordanie, Djibouti, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Ghana, Madagascar, Maurice, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Zambie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Chili, Inde, Nicaragua et Philippines.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Égypte,
Président du Groupe des États arabes,
Coordonnateur du Groupe africain,
(Signé) Hisham **Badr**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Pakistan,
Coordonnateur du Groupe de l'OCI
(*Signé*) Zamir **Akram**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de Cuba,
Président du Mouvement des pays non alignés,
(*Signé*) Juan Antonio **Fernandez Palacios**
